



Faits saillants du rapport financier 2023

Présentés par le maire
monsieur Donald Rheault
le 10 juin 2024

Contenu

- Introduction
- Rapport du vérificateur externe
- Faits saillants
- Sommaire des résultats de fonctionnement
- Sommaire des résultats d'investissement
- Endettement net à long terme
- Rémunération des élus
- Conclusion

Introduction

Collègue du conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Preissac,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant 31 décembre 2023.

Le texte intégral du présent rapport sera publié sur notre site internet preissac.com, onglets informations municipales / informations budgétaires ainsi que dans le journal L'Alliance de Preissac.

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2023 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par M. Daniel Tétreault, comptable professionnel agréé auditeur, CA. Ils ont été déposés à la séance du conseil municipal tenue le 14 mai 2024.

Selon les commentaires émis dans le rapport de l'auditeur indépendant, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Preissac au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Faits saillants

L'exercice financier 2023 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 707 777 \$ résultant de recettes se chiffrant à 2 926 616 \$ et de charges pour l'ensemble des services municipaux et affectations de 2 218 839 \$.

Une partie du surplus a été affecté à l'exercice 2024 et avec les résultats (excédents pour fins fiscales) des exercices précédents non utilisés, la municipalité possède un excédent accumulé non affecté de 1 149 371 \$ au 31 décembre 2023. Quant au fonds de roulement, il se situe à 253 113 \$.

La dette totale de la municipalité est de 3 659 372 \$ au 31 décembre 2023, comparativement à 3 316 485 \$ au 31 décembre 2022. Une augmentation de 342 887 \$.

Sommaire des résultats de fonctionnement

	Budget 2023	Réalisations 2023	Ecart
Revenus			
Fonctionnement			
Taxes	2 380 729	2 495 211	114 482
Compensations tenant lieu de taxes	32 019	33 228	1 209
Transferts	113 098	210 963	97 865
Services rendus	1 750	32 964	31 214
Imposition de droits	32 500	56 705	24 205
Amendes et pénalités	1 500	1 590	90
Intérêts	5 500	36 685	31 185
Autres revenus	13 000	59 270	46 270
	2 580 096	2 926 616	346 520
Charges			
Administration générale	664 480	600 650	(63 830)
Sécurité publique	246 714	242 329	(4 385)
Transport	657 172	557 914	(99 258)
Hygiène du milieu	257 966	253 391	(4 575)
Aménagement, urbanisme et développement	203 189	145 663	(57 526)
Loisirs et culture	254 036	188 937	(65 099)
Frais de financement	209 726	220 390	10 664
Remboursement de la dette	269 400	191 940	(77 460)
	2 762 683	2 401 214	(361 469)
Excédent (déficit) de l'exercice	(182 587)	525 402	707 989
Affectations			
Activités d'investissement	(44 421)		44 421
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté			
Excédent de fonctionnement affecté	231 008	231 008	
Réserves financières et fonds réservés	(4 000)	(48 633)	(44 633)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
	182 587	182 375	(212)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	707 777	707 777

Faits saillants

L'excédent de fonctionnement de 707 777 \$ est composé de revenus supérieurs au budget et de dépenses prévues non réalisées :

+ 42 100 \$ en taxes supplémentaires (mises à jour du rôle d'évaluation)

+ 69 198 \$ en versement d'intérêts subvention RÉCIM;

+ 29 286 \$ en aide financière accordée par le gouvernement du Québec pour l'entretien du réseau routier;

+ 19 168 \$ en droits de mutations.

+ 23 067 \$ en intérêts sur placement

Pour les dépenses de fonctionnement, les principales variations concernent :

*une économie de 59 095 \$ dans fournitures et services liés à l'entretien des chemins;

*une économie de 33 368 \$ pour l'entretien et la réparation des bâtiments;

*une économie de 40 000 \$ relative aux contributions;

*l'affectation budgétaire de 231 008 \$ non utilisée.

Sommaire des résultats d'investissement

	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Revenus d'investissement	201 604	3 774 863
Financement		
Financement à long terme des activités d'investissement		333 864
Affectations		
Activités de fonctionnement		9 974
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	284 231	386 189
Excédent de fonctionnement affecté		
Réserves financières et fonds réservés	82 982	55 114
	367 213	451 277
Total des crédits	568 817	4 560 004
Immobilisations		
Acquisition		
Administration générale	27 928	
Sécurité publique	19 337	27 849
Transport	131 125	635 108
Hygiène du milieu	27 908	5 997
Santé et bien-être		
Aménagement, urbanisme et développement		
Loisirs et culture	1 817 184	2 773 536
Réseau d'électricité		
Total des investissements	2 023 482	3 442 490
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	(1 454 665)	1 117 514
Financement des investissements en cours		
Investissement à financer au début de l'exercice	1 117 514	
Transfert au fonds réservés		
Financement non utilisé		
Financement des investissements en cours		
Investissement à financer à la fin de l'exercice	(337 151)	1 117 514

Faits saillants

La réalisation des dépenses en investissements totalise 2 023 482 \$. Une partie des revenus, soit 201 604 \$, provient de partenaires financiers.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2023 sont :

- l'achat d'un véhicule (Nissan Rogue);
- l'acquisition d'équipements pour le service incendie (bonbonnes, habits de combat, rangement et lettrage de camion);
- les travaux d'amélioration de chemins (changement de ponceaux, nettoyage de fossés aux chemins des Boisés, des Hauteurs, des Villageois et Doré et le rechargement du chemin Doré);
- l'achat d'une mini-pelle Kubota;
- l'acquisition de 2 conteneurs pour matières résiduelles;
- l'achat d'un columbarium (paiement final à la livraison);
- l'aménagement de la base plein air;
- l'embellissement (Fleurons du QC);
- l'approvisionnement en eau, l'aménagement et la construction du Complexe multifonctionnel;
- les sentiers multi-usages (vélos et +);
- un puits pour le projet de jeux d'eau.

Endettement net à long terme

Administration municipale

Dette à long terme 5 518 900

Ajouter

Activités d'investissement à financer 337 150

Activités de fonctionnement à financer

Dette en cours de financement

Autres

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme

Excédent accumulé

Fonds d'amortissement

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé

Débiteurs 2 380 076

Autres montants

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés

Autres

Endettement net à long terme de l'administration municipale 3 475 974

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats

Endettement net à long terme 3 475 974

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté 183 398

Communauté métropolitaine

Autres organismes

Endettement total net à long terme 3 659 372

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu) 3 659 372

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22

ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)

Faits saillants

La dette à long terme concerne le financement des réalisations suivantes :

- La construction du Complexe multifonctionnel en 2022-2023;
- Le rechargement des chemins Vautrin, des Coteaux, Fontbonne et de la Pointe en 2022; (2 380 076 \$ est à la charge du gouvernement pour ces 2 projets)
- l'asphaltage et le rechargement du chemin des Pêcheurs en 2020;
- la mise à niveau du chemin des Riverains complétée en 2020 (dont la dette est assumée à 47% par le secteur);
- l'asphaltage et le rechargement d'une partie de l'avenue Principale, du chemin du Cap, du débarcadère des rapides et des stationnements de la fontaine et de la passerelle des rapides en 2019;
- l'acquisition d'un camion autopompe pour le service incendie et d'un camion dix roues munit d'un équipement de déneigement en 2017.

Rémunération des élus

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Je vous présente donc la rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2023 :

Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Donald Rheault	Maire	15 307	7 289	2 682
Jean-Paul Gosselin	Conseiller	5 423	2 582	
Sébastien Petitclerc	Conseiller	5 423	2 582	
Isabelle Beaulieu	Conseiller	5 423	2 582	
Cassandra Couture	Conseiller	5 423	2 582	
Amélie Massé	Conseiller	5 423	2 582	
David Gervais	Conseiller	5 423	2 582	

Conclusion

Au terme de l'exercice financier 2023, nous pouvons conclure que la santé financière de la Municipalité de Preissac se porte bien grâce à des efforts d'amélioration continus.

En terminant, je tiens à saluer le travail des membres du conseil et tout notre personnel, nos bénévoles et nos organismes communautaires, car leur implication est essentielle pour notre succès collectif. Ensemble, nous continuerons à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

Donald Rheault
Votre maire de Preissac